

Sommaire :

L'ADTLB en quelques mots	1
L'ADTLB 2008 : une évolution majeure	1
L'ADTLB travaille pour vous mais pas sans vous	2
L'équipe technique de l'ADTLB	2

L'ADTLB EN QUELQUES MOTS

- Association loi 1901 créée en 1980.
- 89 communes adhérentes, dont 4 communautés de communes, représentant près de 40 000 habitants.
- Président : Christian NISSE

L'ADTLB 2008 : UNE EVOLUTION MAJEURE

Depuis l'origine, l'ADTLB a consacré une grande partie de son activité à l'animation et la valorisation du patrimoine sous ses différentes formes :

- « Le Festival de Lumières » et ses 40 monuments que nous avons illuminés ;
- « Le Bessin, églises au cœur », circuit de découverte de 60 églises chacune avec son dépliant descriptif ;
- « L'Homme et les Savoir-Faire » regroupant 13 entreprises ouvertes à la visite ;
- « Mon Village se raconte » : les habitants de chaque village racontent comment on y vivait autrefois, comment on y vit aujourd'hui, et son prolongement avec les panneaux de la Mémoire Locale du Bessin (83 panneaux installés en 2007, 95 en 2008) ;
- « Musiques en Bessin » : concerts classiques, de jazz ou de chansons ;
- Théâtre en plein air sur les marchés, les places de village...
- Inventaire, en collaboration avec le CAUE, et valorisation d'un patrimoine emblématique du Bessin : les fermes-manoirs.

Chaque année nous organisons entre 40 et 50 animations qui amènent de la vie, de la convivialité dans nos villages que beaucoup de visiteurs découvrent à cette occasion.

La première de nos missions est de poursuivre et développer ces animations.

Depuis de nombreuses années, nous éditons le guide du Pays d'Accueil Touristique du Bessin qui était une véritable invitation à la découverte de notre territoire.

Avec la mise en place des communautés de communes se sont développés des offices de tourisme intercommunaux. En 2008, ceux-ci ont décidé de se réunir au sein d'un Pôle Tourisme dont la mission est de coordonner les efforts afin de développer et mieux faire connaître la destination Bessin. C'est le pôle qui désormais éditera le guide touristique du Bessin.

Ceci va nous libérer de certaines tâches et nous permettre ainsi de nous concentrer davantage sur ce qui représentait déjà 80% de notre activité et que nous devons renforcer, avec aussi des objectifs nouveaux.

Les objectifs :

- répondre aux attentes des communes dont le souhait est de voir se développer des animations qui répondent aux attentes de leurs habitants et de leurs visiteurs et ce, pas seulement pendant la période estivale. Contribuer à rendre ainsi nos villes et nos villages attractifs et accueillants ;
- favoriser la connaissance de notre territoire et de son patrimoine exceptionnel encore trop méconnu ;
- développer des activités ludiques favorisant les rencontres, la convivialité ;
- travailler avec les enseignants et le milieu scolaire pour que les enfants apprennent à connaître le territoire où ils vivent. Leur permettre de rencontrer des musiciens, des peintres, des sculpteurs, des acteurs, des écrivains, des artisans et ainsi leur rendre accessible le monde des arts, du spectacle, de la lecture et de nos savoir-faire ;
- faciliter l'accès à la culture pour tous en proposant des spectacles, des visites de sites, des expositions dans nos villes et nos villages ;
- travailler avec les associations afin de les aider dans leurs actions, par exemple au niveau de la communication : communiqués de presse, aide pour la réalisation de leurs affiches, tracts... Réfléchir avec elles à développer de nouvelles animations. Editer un annuaire des associations, un calendrier de leurs manifestations, leur permettre de diffuser leurs activités sur Internet.

Parmi les **travaux actuellement en cours** :

- Interventions en milieu scolaire avec la troupe de théâtre « La Famille Magnifique ». La création de leur nouvelle pièce sera donnée dans le Bessin ;
- Réalisation d'un annuaire des associations ;
- Mise en place des animations de l'été 2008 ;
- Publication d'un calendrier des animations de l'ADTLB et des autres intervenants sur le territoire du Bessin ;
- Réalisation de la 2^{ème} tranche des panneaux de la Mémoire Locale.

L'ADTLB TRAVAILLE POUR VOUS ... MAIS PAS SANS VOUS !

L'ADTLB ne peut vivre que grâce à la **participation financière** de ses collectivités membres qui constitue l'essentiel de ses ressources. La cotisation annuelle a été fixée à 1,67 euros par habitant (territoire du Parc des Marais : 1,10 euros). Elle bénéficie également d'un soutien important du Département et de la Région. Elle peut être également amenée à solliciter d'autres fonds spécifiques en fonction des actions menées. Son statut lui permet aussi de faire appel au mécénat et à des dons qui peuvent faire bénéficier à ses donateurs - entreprises ou particuliers - de la déduction fiscale.

Les délégués au sein de l'ADTLB :

- Chaque communauté de communes désigne autant de délégués et de suppléants qu'elle a de communes membres. Il est souhaité que chaque commune membre d'une Intercom puisse être représentée au sein de l'association.
- Chaque commune adhérant à titre individuel nomme un délégué et un délégué suppléant.

L'EQUIPE TECHNIQUE DE L'ADTLB à votre service

- **Elodie SABINE**, chargée de la valorisation du patrimoine, du développement des animations et des liens avec le secteur associatif ;
- **Dominique SAUSSEY**, en charge de « Mon Village se raconte » et de la réalisation des panneaux d'interprétation de la Mémoire Locale du Bessin ;
- **Martine VILLARD**, secrétaire-comptable. Elle gère également les réservations, la mise à jour de l'annuaire et du calendrier des animations.

N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez avoir d'autres informations sur l'ADTLB, si vous souhaitez qu'elle intervienne dans votre commune ou recevoir son aide dans vos activités ou auprès de vos associations.